

Direction
Interdépartementale
des Routes
Méditerranée

RAPPORTS

Juin 2016

Bilan de la sécurité routière sur le réseau de la DIRMED

année 2015



Direction interdépartementale des routes nationales
MEDITERRANEE

www.dir.mediterranee.developpement-durable.gouv.fr

1 - Rappels

1.1 - Définitions

Un accident corporel de la circulation routière :

- implique au moins un véhicule,
- survient sur une voie ouverte à la circulation,
- provoque au moins une victime.

Parmi les victimes, on distingue :

- les tués qui sont des victimes décédées sur le coup ou dans les 30 jours suivant l'accident,
- les blessés hospitalisés (BH) qui sont des victimes dont l'état nécessite plus de 24 heures d'hospitalisation,
- les blessés légers ou non hospitalisés (BNH) qui sont des victimes dont l'état nécessite moins de 24h d'hospitalisation ;

ces définitions des victimes sont utilisées depuis le 1^{er} janvier 2005.

1.2 - source de données

Les données contenues dans ce bilan proviennent du fichier informatique national constitué par l'Observatoire national interministériel de sécurité routière (ONISR) d'après les informations fournies localement par les forces de police et de gendarmerie.

Le fichier national est constitué de bulletins d'analyses d'accidents corporels (BAAC) issus des procès verbaux rédigés par les forces de l'ordre. Chaque BAAC représente une synthèse de l'accident. Ce fichier est ensuite validé par l'ONISR au travers des observatoires départementaux de sécurité routière (ODSR).

Après validation, les données sont mises à dispositions des gestionnaires de voirie au travers du portail accident afin de permettre des exploitations à des fins statistiques.

2 - Le réseau de la DIRMED en quelques chiffres

La DIR Méditerranée assure l'entretien et l'exploitation de toutes les routes nationales des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes, des Bouches-du-Rhône, du Gard, du Var et du Vaucluse, et d'une partie du réseau national dans les départements de l'Hérault, de la Lozère et de l'Isère.

Soit 750 km d'itinéraires routiers à exploiter et entretenir

- 500 km en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- 200 km en Languedoc-Roussillon
- 50 km en Rhône-Alpes

Quelles sont les routes concernées ?

- **Autoroutes urbaines non concédées des Bouches-du-Rhône et du Var** : A7, A50, A51, A55, A57, A570 (tunnel de Toulon)
- **RN des Bouches-du-Rhône et du Var** : RN 296, RN 568, RN 569, RN 572, RN 1569, RN 113, RN 547, RN 1547, RN 1050, RN 98.
- **RN du Gard, du Vaucluse, de la Lozère et de l'Hérault** : RN 7, RN 86, RN 580, RN 106, RN 100, RN 113
- **RN des Hautes-Alpes, des Alpes-de-Haute-Provence, et de l'Isère** : RN 85, RN 94, RN 202

3 - données générales de l'accidentalité

3.1 - Principaux indicateurs :

En 2015 sur le réseau de la DIRMED, on dénombre :

- 676 accidents corporels, soit une hausse de 7,3% par rapport à 2014,
- 34 tués, pour 28 en 2014,
- 1013 blessés, dont 253 blessés hospitalisés, proportionnellement au nombre de blessés, le nombre de blessés hospitalisés est en baisse par rapport à 2014.

Comparaison entre les données nationales et le de réseau de la DIRMED :

BILAN GLOBAL DIRMED	Accidents	Tués	Total blessés	dont blessés hospitalisés
2014	630	28	862	299
2015	676	34	1013	253

Evolution 2014/2015	7,3 %	25,9 %	17,5 %	-15,4 %
----------------------------	-------	--------	--------	---------

BILAN GLOBAL NATIONAL	Accidents	Tués	Total blessés	dont blessés hospitalisés
2014	58 191	3384	73 048	26 635
2015	56 603	3461	70 802	26 595

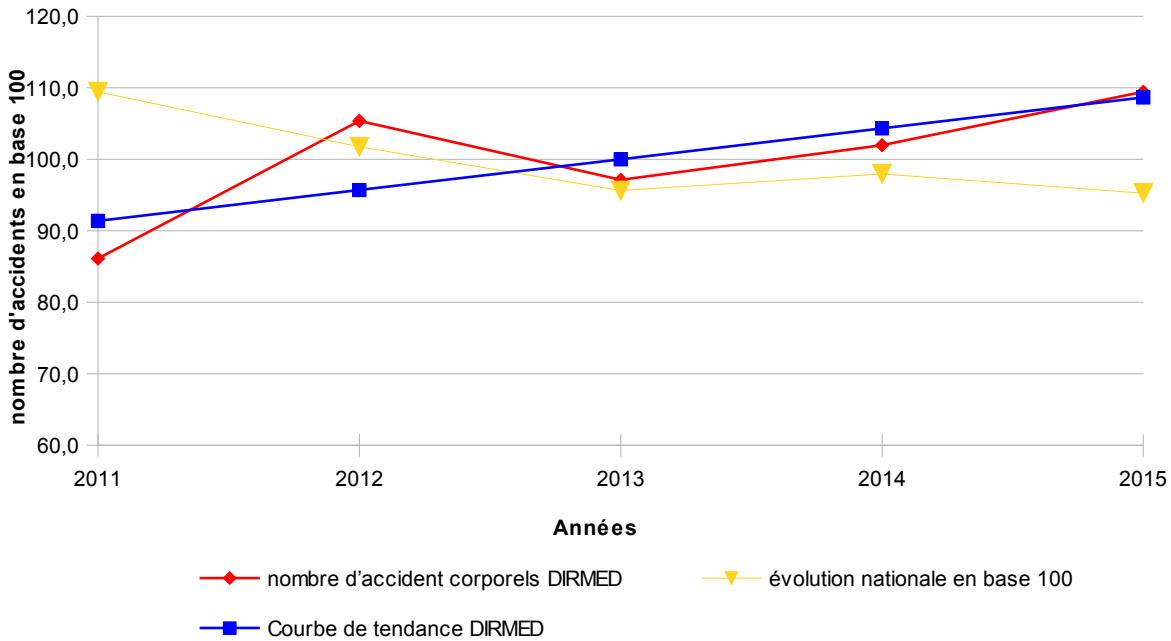
Évolution 2014/2015	-2,5 %	2,3 %	-3,1 %	-0,2 %
----------------------------	--------	-------	--------	--------

Au niveau national, le nombre d'accident a baissé, mais le nombre de tués a augmenté de 2,3 %, soit 77 victimes supplémentaires par rapport à 2014.

Sur le réseau de la DIRMED, le nombre d'accident a augmenté 7,3 % après une hausse de 5 % en 2014. Le nombre de victime a augmenté de 6 tués.

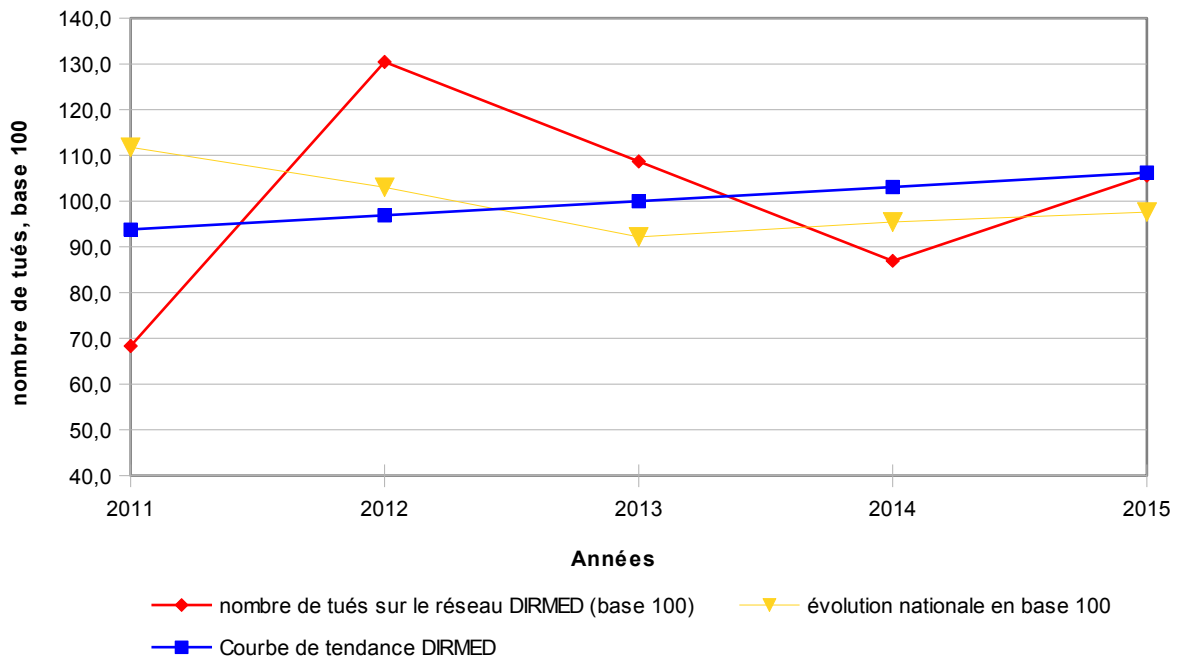
3.2 - Evolutions sur 5 ans :

3.2.1 - Evolution du nombre d'accidents, base 100



En comparaison avec l'évolution nationale, sur le réseau de la DIRMED, le nombre d'accidents corporels tend à la hausse, (19 % sur 5 ans).

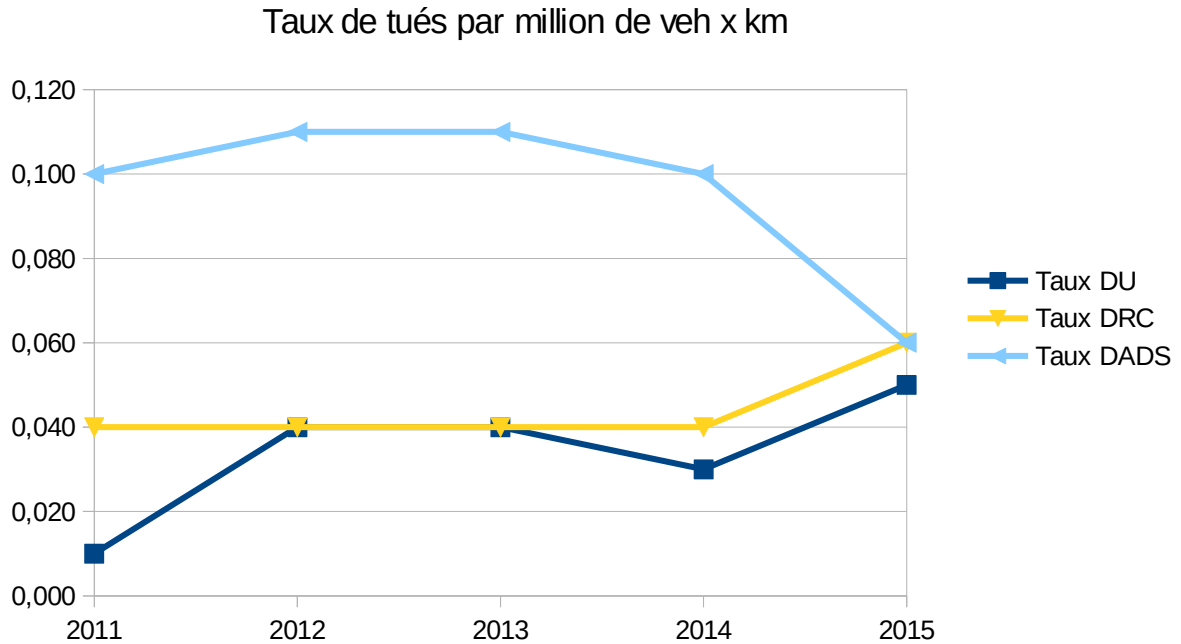
3.2.2 - Evolution du nombre de tués



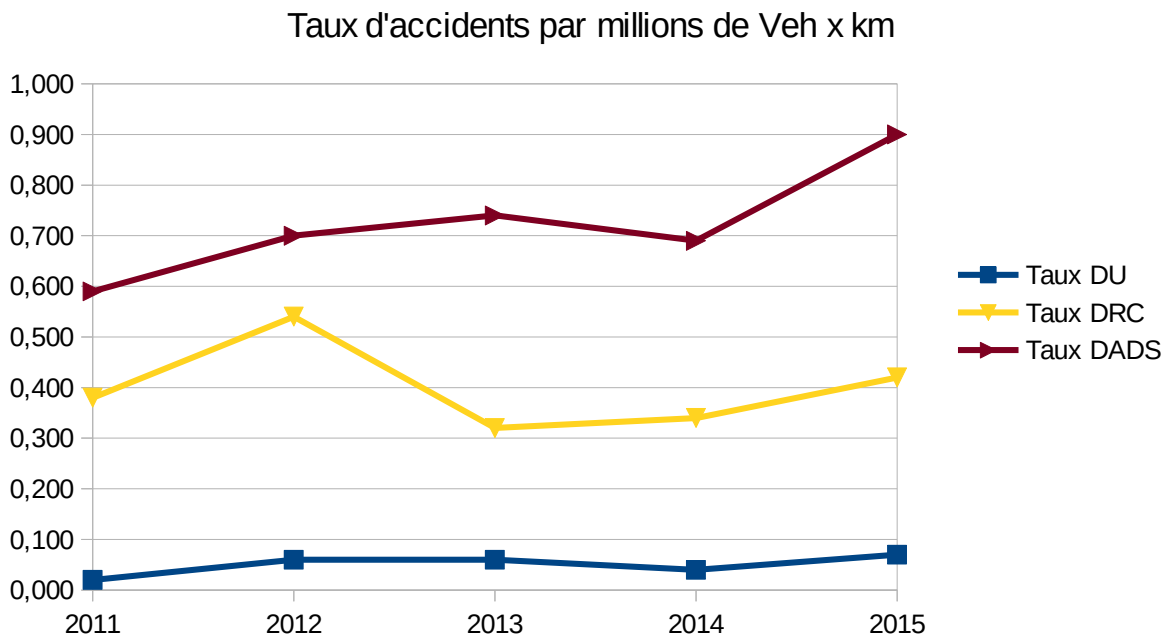
L'évolution du nombre de tués tend à la hausse, avec une hausse de 13 % sur 5 ans.

3.3 - Où se produisent les accidents :

3.3.1 - Par district



La baisse du taux sur le DADS est dû à la baisse du nombre de tués en 2015, qui passe de 6 à 4 tués.



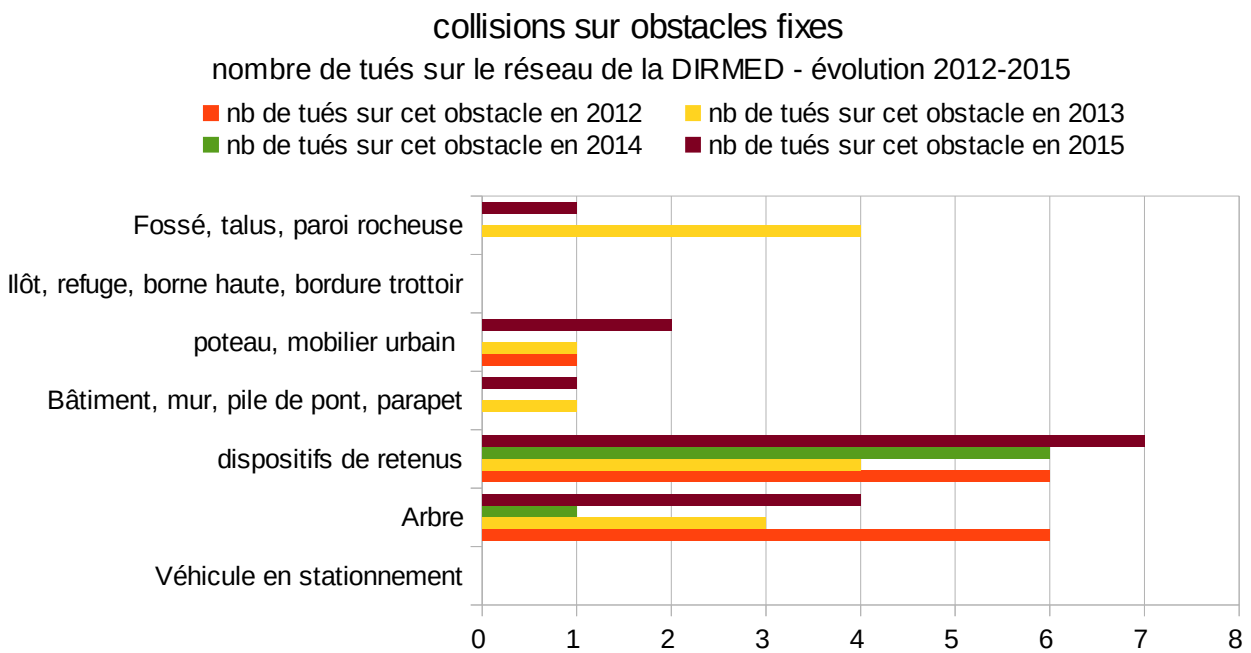
3.3.2 -

3.3.3 - Les collisions sur obstacles fixes :

Les tués sur obstacles fixes représentent 42 % des tués en 2015 sur le réseau de la DIR-MED soit 14 tués.

Il est possible d’agir sur certains de ces obstacles en les supprimant. En 2015, les 5 accidents (7 tués) suivants sont concernés :

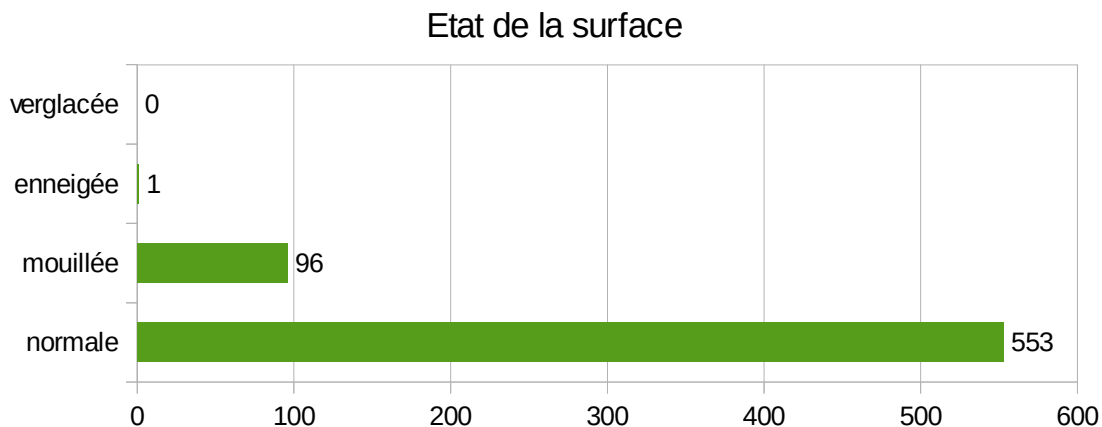
- 1 tué sur la RN568 (Fossé),
- 2 tués sur la RN572 (portique écotaxe),
- 1 tué sur un arbre de la RN113,
- 1 tué sur un arbre, bretelle d’entrée sur l’A55,
- 2 tués sur un arbre sur l’A51.



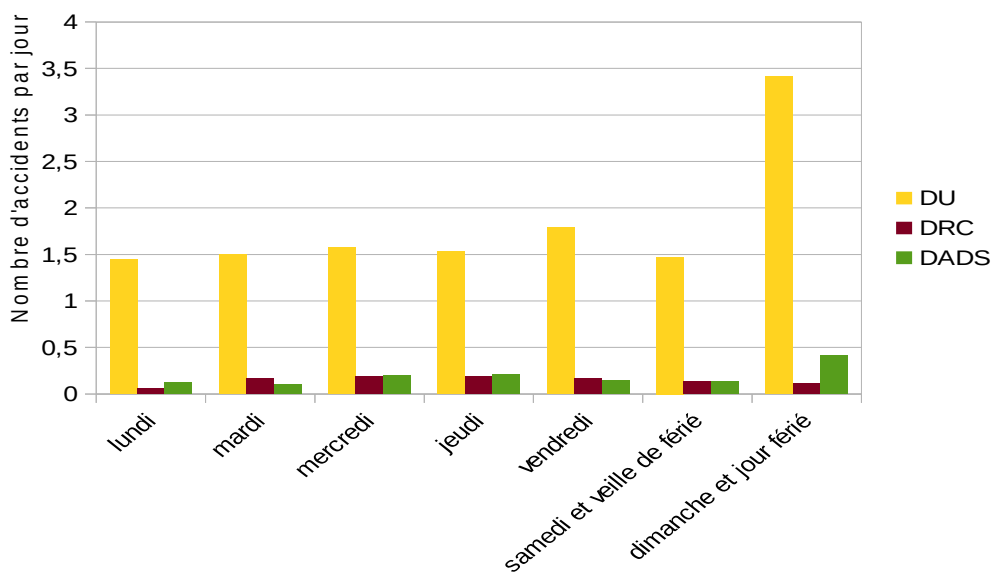
3.4 - Quand ont lieu les accidents ?

La majorité des accidents ont lieu de jour sur chaussée normale.

3.4.1 - Répartition suivant l'état de la chaussée



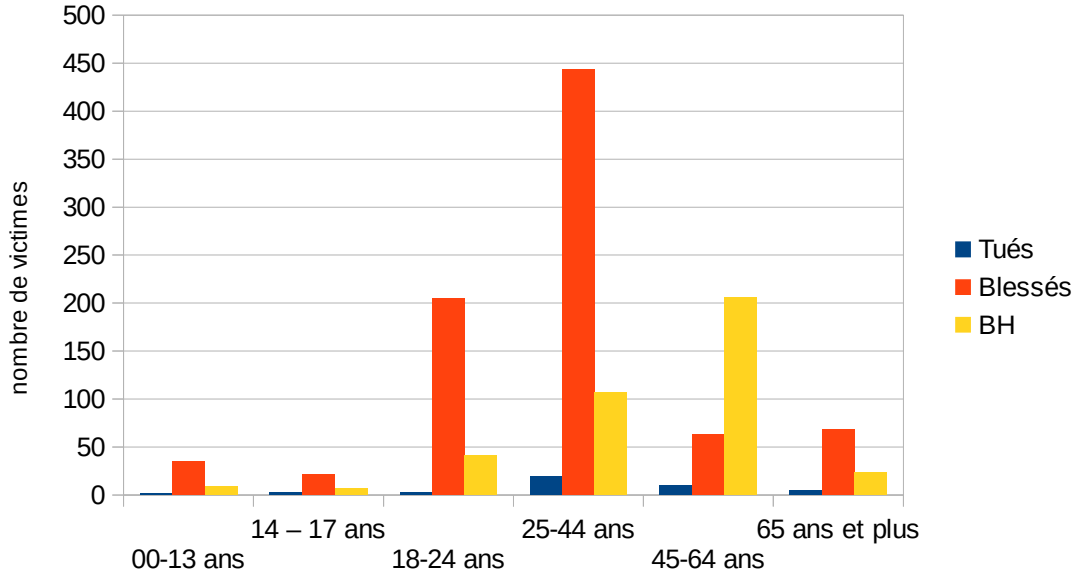
3.4.2 - Répartition des accidents suivant les jours de la semaine



Sur le DU et le DADS, les dimanches et jours fériés sont les jours où l'on a le plus d'accidents.

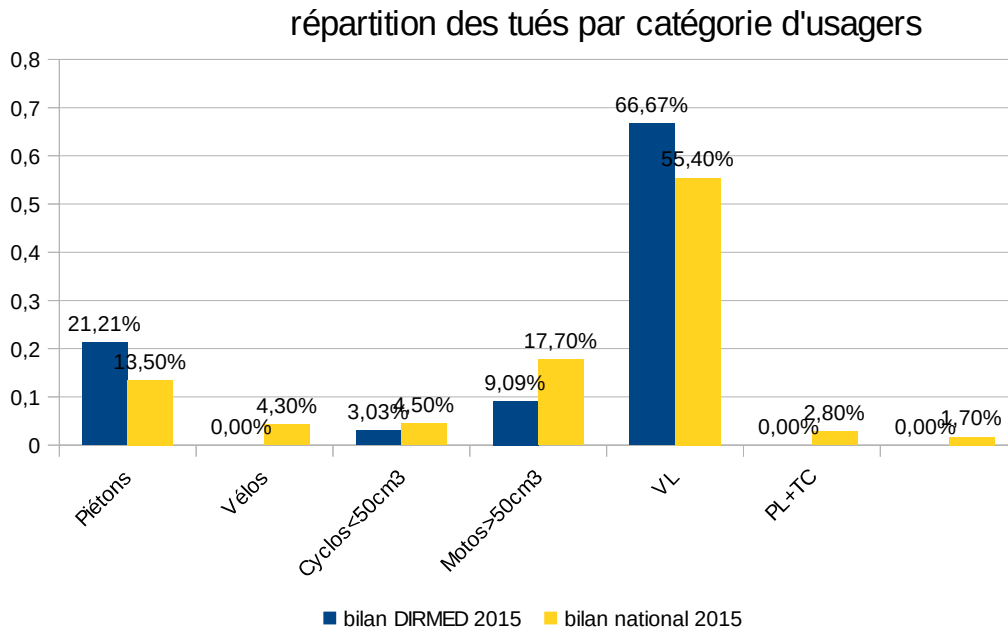
3.5 - Qui sont les victimes

3.5.1 - Par tranche d'âge :



En 2015, au niveau national, les victimes de la tranche d'âge 25-44 ans représentaient 30 % des tués. Sur le réseau DIRMED, cette tranche d'âge représente 45% des tués.

3.5.2 - Par mode de déplacement :



Par mode de déplacement, la DIRMED est au-dessus du bilan national pour ce qui concerne le nombre de tués en VL et les piétons.